



Avis publics

Tous les avis publics de la Ville de La Tuque peuvent être consultés au www.latuque.ca ou sur le babillard de l'hôtel de ville.

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME



INFO-TRAVAUX

Rues Bostonnais, Castelnau, Saint-Benoît et chemin Beaumont

Prenez note qu'il y a et il y aura dans les prochains jours des entraves à la circulation à quatre endroits dans la municipalité.

- Sur la rue Bostonnais, entre le pont de la rivière Bostonnais et la rue Roberval, des travaux de pavage avec réfection des fondations de la route et amélioration du drainage sont planifiés. La circulation se fera en alternance sur une voie et l'accès à la marina du Club Latuquois se fera par le parc Sévère-Scarpino durant les travaux.

- Sur la rue Castelnau, incluant les intersections des rues Neault et Paquin, la circulation est interdite en raison de travaux de remplacement des réseaux d'égouts et d'aqueduc qui vont durer encore quelques semaines.

- Sur la rue Saint-Benoît, des travaux sont prévus entre les rues Saint-Joseph et Saint-Georges pour corriger une problématique de puisard. La circulation locale sera permise.

- Sur le chemin Beaumont, des travaux seront effectués bientôt pour fermer temporairement une voie sur une distance d'une trentaine de mètres, près de l'intersection du chemin Moisan. C'est une mesure de sécurité en raison d'un glissement de terrain. Les travaux auront lieu l'an prochain. De la signalisation sera installée pour indiquer aux usagers de cette route lorsqu'ils doivent céder le passage aux gens qui arrivent en sens inverse. La vitesse sera également réduite de 70 km/h à 60 km/h de façon permanente à cet endroit, dans la section entre le chemin Moisan et la traverse de chemin de fer, afin de rendre ce secteur plus sécuritaire.



LOISIRS & CULTURE

Fêtes familiales à La Croche et à Parent

C'est ce samedi 26 juillet qu'aura lieu la fête familiale à la plage de La Croche. Afin de faciliter l'organisation de cet événement très populaire, les participants doivent s'inscrire sur la plateforme Qidigo. Consultez notre site Web pour avoir toutes les informations à ce sujet. La Fête familiale de Parent aura lieu le samedi 2 août. Il s'agit de deux journées festives incluant plusieurs activités qui plairont aux petits et aux grands.



ENVIRONNEMENT

Vidange de fosses septiques

Vous possédez une fosse septique? Il est encore temps de vous inscrire à notre programme annuel de vidange de fosses septiques qui vous permet de bénéficier d'un tarif avantageux d'achat groupé. Ce service est offert dans les secteurs de La Tuque, La Croche, Parent et Clova, ainsi que dans certains secteurs de villégiature. Communiquez avec Info-service pour vous inscrire par téléphone ou par courriel. La date limite des inscriptions à ce programme est le vendredi 1er août. Pour connaître les tarifs, consultez notre site Web.



FINANCES

Deuxième versement de taxes

La date d'échéance du deuxième versement de taxes est le jeudi 7 août 2025. Nous vous encourageons à effectuer cette transaction en ligne, en utilisant le service de facturation de votre institution financière. Assurez-vous toutefois d'entrer le bon numéro de référence, différent du numéro de matricule. Ce numéro figure sur les coupons inclus avec votre compte de taxes. Pour connaître toutes les options de paiement disponibles, veuillez consulter notre site Web.



URBANISME

Ventes de garage

Elles seront autorisées les 9 et 10 août 2025. Nous vous rappelons qu'il est interdit de mettre des affiches pour annoncer votre vente de garage partout en ville, sauf sur votre propre terrain. Consultez le calendrier des événements sur notre site Web pour voir les adresses des endroits à visiter. Si vous voulez ajouter votre vente de garage à cette liste, contactez Info-service par courriel ou par téléphone pour en faire la demande.

Sécurisez l'accès de votre piscine

Le gouvernement du Québec a apporté des modifications à sa réglementation sur les piscines afin de limiter l'accès aux jeunes enfants et ainsi prévenir les risques de noyade. Cela s'applique à toutes les piscines extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus. Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1er novembre 2010 qui bénéficiaient d'une exemption ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leurs installations. Consultez notre site Web ou celui du gouvernement du Québec pour en savoir plus.



CONSEIL MUNICIPAL

Résumé des assemblées publiques du 15 juillet 2025

N.B. Les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal de La Tuque peuvent être visionnées en différé sur notre page YouTube La Tuque Ville dans la section En direct.

- Le conseil d'agglomération a autorisé la signature du renouvellement de l'Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme, en collaboration avec Tourisme Mauricie et le ministère du Tourisme, pour une durée de trois ans. Cette entente répond parfaitement à la demande croissante et vise à améliorer les infrastructures touristiques tout en maximisant les retombées économiques pour la région.
- Le conseil municipal a également souligné l'octroi d'une aide financière pour 23 associations de villégiateurs. Ces associations ont pu bénéficier d'une aide financière pour leurs projets déposés dans le cadre de la Politique d'aide aux villégiateurs. Au total, près de 240 000 \$ ont été accordés aux secteurs ruraux et forestiers.
- Le conseil d'agglomération a aussi autorisé plusieurs ententes, notamment avec la Fabrique de Saint-Martin-de-Tours, dans le cadre de la stratégie d'illumination des bâtiments emblématiques du centre-ville, en lien avec l'image de marque de la Ville de La Tuque. Des ententes de partenariat ont également été conclues avec le Club de golf et curling La Tuque, le Festival de chasse, ainsi que la Classique internationale de canot de la Mauricie.
- Le conseil municipal a procédé à l'adjudication de plusieurs contrats, dont ceux liés au pavage de la rue Bostonnais, à la conception d'un système d'infiltration des eaux pluviales sur le boulevard Ducharme, à la construction du bâtiment de transbordement de l'écocentre de La Tuque, à l'élaboration d'un plan Climat, ainsi qu'au transport des matières organiques pour les années 2026-2027.
- La prochaine réunion du conseil d'agglomération de La Tuque aura lieu le 19 août prochain, au centre social de La Tuque, un rendez-vous à ne pas manquer pour les citoyens du secteur.

